

MODALITÉS D'INTEGRATION 2019

<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes élève en terminale • Vous êtes titulaire du Baccalauréat français ou de l'équivalence de ce diplôme 	<p style="text-align: center;">Pré Inscription sur la plateforme PARCOURSUP</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 décembre 2018 - ouverture du site : Je consulte l'offre de formation • Du 22 janvier au 14 mars 2019 : je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat et je formule mes vœux • Jusqu'au 3 avril : je finalise mon dossier candidat • du 15 mai et 19 juillet 2019 : je reçois les réponses des formations et je décide.
--	---

<ul style="list-style-type: none"> • Vous avez travaillé pendant au minimum 3 années et cotisé à un organisme de protection sociale en France. <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes titulaire d'une attestation de réussite de l'examen de présélection délivrée en 2018 par une ARS (*) 	<p style="text-align: center;">Epreuves de sélection composées</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'une épreuve écrite d'une heure comprenant : <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>une sous épreuve de rédaction</u> et/ou de questions dans le domaine sanitaire et social d'une durée de 30 mn, notée sur 10 pts (*) 2. <u>une sous épreuve de calculs</u> simples de 30mn notée sur 10pts • D'une épreuve orale de 20mn, notée sur 20pts, portant sur l'expérience professionnelle du candidat et s'appuyant sur un dossier permettant d'apprécier l'expérience, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle, et comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La copie de la pièce d'identité. ✓ Les diplômes obtenus. ✓ La ou les attestations d'employeurs et attestations de formation continue. ✓ Un Curriculum Vitae. ✓ Une lettre de motivation. <p>Chacune des 2 épreuves est notée sur 20 points: Une note inférieure à 8/20 à l'une des 2 épreuves est éliminatoire. Les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 20/40.</p> <p>(*) les candidats titulaires d'une attestation de réussite de l'examen de présélection sont dispensés de la sous épreuve de rédaction.</p>
--	--

NB : Un candidat relevant de la formation professionnelle Continue ET titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme peut candidater également sur Parcoursup. Si le candidat est admis aux épreuves de sélection, son admission définitive sera conditionnée à la production d'une attestation signée de désinscription ou de non-inscription sur la plateforme de préinscription Parcoursup.

Pour la rentrée 2019, « Les **candidats titulaires du Diplôme d'Etat d'Aide Soignant ou du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture** justifiant 3 ans d'exercice professionnel (équivalent temps plein) à la date de l'épreuve peuvent faire le choix de s'inscrire à l'épreuve écrite d'une durée de 2h00 » selon les modalités ci-dessous :

- **Examen d'admission**, consistant à une analyse écrite de 3 situations professionnelles, notée sur 30 pts.
- Chaque situation fait l'objet d'une question. Les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 15/30

Attention ! Cette voie d'accès en formation n'octroie pas automatiquement de dispenses d'enseignement